



Les monnaies obsidionales françaises émises au cours de la guerre de succession d'Espagne (1702-1714)

par *Jean René De Mey*

Le roi d'Espagne Charles II de Habsbourg était en cette année 1700 aux portes de la mort. Sans hoirs, son héritage suscitait la convoitise de toute l'Europe. Si l'Espagne n'était pas à ce moment plus que l'ombre de ce qu'elle avait été, ses immenses possessions n'en excitaient pas moins la cupidité des autres puissances.

C'est ainsi que les Provinces-Unies (Hollande), l'Angleterre et la France concluent en 1698 à La Haye, puis au début 1700 à Londres, un traité secret pour s'attribuer entre eux le droit de partage de la monarchie espagnole.

Cette nouvelle irrita fort le roi d'Espagne, et le 2 octobre 1700 il modifia son testament et institua le duc d'Anjou, second fils du dauphin de France et petit-fils de Louis XIV, comme son héritier universel au détriment de son plus proche parent, l'empereur Léopold 1^{er} du Saint Empire Germanique.

Le 13 novembre 1700, Charles II meurt et la France dénonçant les accords faits avec la Hollande et l'Angleterre, accepte l'héritage. Le duc d'Anjou est reçu en Espagne et est intronisé roi sous le nom de Philippe V. Le roi soleil, qui au cours de son règne, avait vainement tenté de conquérir la Belgique, se hâte d'en chasser les hollandais qui y occupaient certaines places fortes et de prendre possession des Pays-Bas méridionaux au nom de son petit-fils.

Les bataves et les anglais, dépossédés de leurs prétentions, s'allient alors aux impériaux également mécontents. Côté alliés, John Churchill, duc de Malborough, commande les forces engagées dans les Pays-Bas et en Allemagne et le duc Eugène de Savoie fait de même en Italie. Côté français, avec les seuls modestes bavarois comme alliés, le maréchal de Boufflers est mis à la tête des troupes.

Jusqu'en 1706, la guerre se focalise en Allemagne, en Gueldre et dans la principauté épiscopale de Liège. Seul fait important, l'empereur Léopold renonce à ses droits en faveur de son fils puiné, l'archiduc Charles, qui prend le titre de roi d'Espagne sous le nom de Charles III. Notons également que les franco-bavarois sont défaits à Hochtedt perdant la Bavière, son duc Max-Emmanuel en compensation est nommé gouverneur des Pays-Bas.

Avec l'année 1706 débute le calvaire de la France. Le 23 mai, le maréchal de Villeroi est laminé à Ramillie, faisant ainsi tomber la Flandre et le Brabant dans l'escarcelle des impériaux. En 1708, les troupes du vieux roi se sont reconstituées et Louis XIV tente de reprendre ces provinces, mais, le 11 juillet il essuie une nouvelle défaite à Audenaerde. Les coalisés, cette fois ci entrent en France et mettent le siège devant Lille.

Ces revers et l'affreuse misère qui sévit en France, engagent Louis XIV à demander la paix, mais ses offres sont repoussées avec dédain. L'hiver fut dur et meurtrier, une horrible famine multiplie encore les malheurs de la France. On tente de renverser le sort des armes, mais le désastre de Malplaquet (11 septembre 1709) sonne le glas de la puissance militaire française. Les alliés s'emparent de Tournai, de Mons, de Douai, de Bethune, d'Aire sur la Lys

et de Saint Venant. Devant les exigences exorbitantes et infamantes des coalisés, le vieux roi se rebiffe et à son tour refuse la paix proposée.

L'année 1711 marque un tournant qui sauva la France. Joseph 1^{er} de Habsbourg, qui avait succédé à son père Léopold, meurt à son tour sans hoir. C'est donc son frère cadet, Charles III d'Espagne, qui devient empereur sous le nom de Charles VI.

Dès lors pour bataves et britanniques, le pouvoir de leurs alliés impériaux devient plus redoutable que celui de Louis XIV et ils se retirent de la coalition. La fortune des armes tourne enfin et le 26 juillet 1712 les impériaux sont taillés en pièces à Denain, entraînant la perte de Douai, Du Quesnoy et de Bouchain.

Le 26 juillet 1713, la France signe avec l'Angleterre et la Hollande une paix à Utrecht. Philippe V conservait l'Espagne et ses colonies d'outre-mer, mais en revanche il perdait au bénéfice de Charles VI les Pays-Bas, Naples et le Milanais. L'empereur n'avait pas signé ce traité, il continua la guerre sans beaucoup de succès et le 7 septembre 1714 il signa à Rastadt une convention reconnaissant pour sa part ce qui avait été convenu à Utrecht l'année précédente.

Curieusement les ouvrages traitant de la numismatique de Louis XIV gomment (sauf Lille) les monnaies émises au cours des différents sièges qui eurent lieu durant cette guerre, à savoir chronologiquement :

Le siège de Lille (août-septembre 1708).

Commandée par monsieur de Boufflers, la garnison de Lille, forte de 10.000 hommes, opposa aux troupes des coalisés une résistance honorable, mais après l'assaut meurtrier du 7 septembre, la ville fut obligée de capituler.



Afin de payer les soldats de la garnison, le maréchal de Boufflers fut dans l'obligation de faire fabriquer des monnaies provisoires. A cette fin il employa le métal des canons hors d'usage.

Le siège de Tournai (27 juin au 27 juillet 1709)

Avant de rencontrer les armées françaises, Malborough investit Tournai afin de ne pas avoir 4.000 hommes de sa garnison dans le dos. Bien décidé à se défendre, le gouverneur, Monsieur de Surville, met la ville en état de soutenir un siège. Après un mois la situation devint intenable, la ville arbora le drapeau blanc. Le gouverneur et une grosse partie de la garnison se réfugia dans la citadelle où ils résistèrent jusqu'au 3 septembre.

Pour payer les soldats, le gouverneur convertit sa vaisselle en pièces de monnaies de 20 sols mises en circulation dès juillet, mais la semaine suivante cette mesure s'étant avérée insuffisante, il fit surfrapper des monnaies de cuivre, principalement liégeoises, afin d'en élever la valeur à 2 et 8 sols.

A son retour à Paris, monsieur de Surville fut embastillé pour crime de lèse majesté, il avait en effet fait mettre son effigie sur les pièces d'argent et ses armes sur celles de cuivre.



20 sols

8 sols

2 sols

Siège d'Aire-sur-la-Lys (4 septembre au 8 novembre 1710)

Normalement cette place n'était pas apte à soutenir un siège car elle n'était pas tenue par un général, mais monsieur de Guebriant était peu disposé à s'en laisser conter et pouvait compter sur une poignée d'enragés. Le Prince d'Anhalt-Dessau investit la place, malgré la bravoure des assiégés et les mauvaises conditions climatiques qui firent avorter de très nombreuses tentatives. Aussi le 8 novembre, lorsque la garnison fut obligée de se rendre à bout de vivres et de munitions, les alliés, en hommage à leur courage, les laissèrent partir avec armes et bagages pour Saint Omer.

En prévision d'un manque de numéraire, le commandant de la place fit couper sa vaisselle d'argent pour fabriquer des pièces obsidionales de 50 et de 25 sols.



25 sols



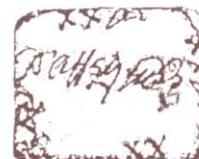
50 sols

Siège de Bouchain (août au 13 septembre 1711)

Renouant avec la victoire en raison de la défection des anglo-bataves, les troupes françaises mettent le siège devant Bouchain. La ville est tenue par 3.000 hommes sous les ordres de monsieur d'Affry. Après une résistance honorable, la ville fut prise assez rapidement. Faute de numéraire, afin de payer ses troupes, le commandant de la place fit fabriquer des monnaies de nécessité de 5 et 25 sols avec des cartes à jouer et de la cire à cacheter. Ces monnaies sont rarissimes, des exemplaires sont déposées dans les cartons du cabinet des médailles de La Haye et sont réputées uniques.



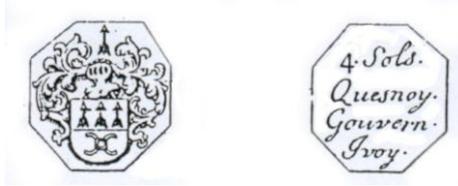
5 sols



25 sols

Siège de Le Quesnoy (18 septembre au 4 octobre 1712)

Peu apte à soutenir un siège, la place, défendue par un millier de soldats aux ordres du général Ivoy, ne résista pas longtemps. Comme Bouchain, des cartes à jouer et de la cire à cacheter rouge vif servirent à fabriquer des monnaies de nécessité pour 4 sols. Cette monnaie est également unique au cabinet des médailles de La Haye



4 sols